

Un enseignant rwandais arrêté pour des cours sur les différences ethniques

APA, 20-04-2014 Arusha (Tanzanie) – Un professeur d’une école secondaire de Kibungo, dans l’est du Rwanda, est actuellement détenu dans un commissariat de police en attendant de comparaître devant un juge pour avoir enseigné ses élèves leurs différences ethniques, rapporte la presse rwandaise. La mention de l'appartenance ethnique est taboue au Rwanda, pays encore marqué par le génocide perpétré en 1994 par des membres de la majorité hutue contre la minorité tutsie.

Alors qu'avant le génocide, l'appartenance ethnique était mentionnée dans la plupart des documents officiels (carte d'identité, notamment), il est aujourd'hui formellement interdit d'y faire référence afin que ce soit, sous peine de sanctions. Le régime du président Paul Kagame pense ainsi colmater les brèches du génocide. Selon le journal rwandais en ligne, Igihe.com, qui cite une autorité administrative locale, l'enseignant Théoneste Maniraguha, a, lors d'un cours, demandé à chaque élève de se présenter devant ses collègues en écrivant son ethnie sur le tableau noir. Étonné de constater que les élèves ne connaissaient pas leurs ethnies d'appartenance, il leur a donné comme devoir à domicile, de s'enquérir auprès de leurs parents, de leur appartenance ethnique, ajoute le site. Lorsque les spécialistes du Rwanda abordent la genèse du génocide, ils parlent très souvent des seuls Hutus et Tutsis, oubliant les Twas, la troisième ethnie du pays, marginalisée depuis des siècles et de loin numériquement la moins importante. Au Rwanda, Hutus, Tutsis et Twas ont toujours cohabité sur les mêmes collines, car il n'y a ni aire hutue, ni aire tutsie, ni aire twa, contrairement à d'autres pays africains où il est facile de situer géographiquement un groupe tribal. De plus, les trois composantes ethniques du peuple rwandais parlent toutes la même langue, le Kinyarwanda.